



LFIR
Lycée Français
International de Rangoun
Joseph Kessel
မြန်မာနိုင်ငံတော်တွင်း နိုင်ငံခြား



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

RECRUTEMENT CONTRATS LOCAUX : LA CAMPAGNE 2020 EST OUVERTE

Date limite d'envoi du dossier : le samedi 1er février 2020 à 23h (heure de Paris)

Le Lycée Français International de Rangoun – Joseph KESSEL - (LFIR) est un établissement privé, géré par le Comité de Gestion du Bureau de l'Association du LFIR et partenaire de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). L'enseignement dispensé au LFIR est conforme aux programmes français et les décisions d'orientation des élèves sont valables dans tous les établissements français de l'étranger ou de France. L'école dispose actuellement de deux campus (un pour le Primaire, un pour le Secondaire), sur Rangoun, pour accueillir autour de 170 élèves, de la maternelle à la classe de Première. La construction du nouveau campus sera finalisée pour la rentrée 2020. Il est à noter que le LFIR est un établissement en forte croissance. *La campagne de recrutement pour les postes des CONTRATS LOCAUX 2020 est ouverte jusqu'au 1er février 2020. Dans ce document, il vous est présenté la procédure et ensuite le descriptif du poste vacant ou susceptible d'être vacant.*

1/ La procédure de recrutement :

La liste des postes vacants ou susceptibles de l'être est parue sur le site du Lycée Français de Rangoun. <http://lfir-yangon.com/> Il est recommandé aux candidats de prendre connaissance des procédures et calendriers de recrutement en suivant le lien : <https://www.aefe.fr/personnels/recrutement-sous-contrat-de-droit-local/faq-recrutement-de-droit-local>

- Calendrier de l'établissement : La date limite d'envoi du dossier de candidature de contrats locaux complet est fixée le samedi 1er février 2020 au plus tard : les dossiers doivent parvenir uniquement sur l'adresse email dédiée au recrutement des personnels: recrutement@lfir.org L'étude et le classement des candidats se fera au fur et à mesure jusqu'à cette date.
- Acceptation du poste : Les propositions de poste seront faites au fur et à mesure de la confirmation des postes vacants et des classements réalisés. Le chef d'établissement adresse par courriel au candidat retenu, dans l'ordre du classement, une proposition de recrutement. Le candidat classé au 1er rang dispose de 48 heures pour accepter définitivement le poste et renvoyer, complétés et signés, les documents qui lui ont été adressés. En cas de refus ou d'absence de réponse du candidat, le chef d'établissement s'adresse au candidat suivant qui disposera de 48h pour donner sa réponse.

Après accord du candidat, la proposition de recrutement est transmise au Proviseur du LFIR qui valide la candidature. Le candidat n'est définitivement recruté que lorsque la lettre d'intention est signée par les deux parties.

2/ Le dossier sera composé des pièces suivantes

- Curriculum vitae (OBLIGATOIRE)
- Lettre de motivation (OBLIGATOIRE)
- Copie des diplômes
- Lettre(s) de recommandation, attestation(s), certification(s) pouvant appuyer les points figurant au CV (avec numéros et mails des personnes)
- Copies des deux derniers rapports d'inspection existants, copie de la dernière notation administrative, copie du dernier arrêté de promotion, synthèse iProf (grade, corps, note et échelon) copie d'écran acceptée.
- Copie d'une pièce d'identité (Passeport) et du livret de famille.

Les candidats veilleront à la qualité des documents numérisés et à ne transmettre que des fichiers au format PDF. Merci de bien préciser dans l'objet du courrier les éléments suivants : « Candidature contrat local et la discipline »

Pour une question de lisibilité, merci de nommer tous vos documents sur ce modèle :
NOM-PRENOM-DOCUMENT.PDF

3/ Des conditions d'emploi attractives sont proposées :

- Salaire équivalent au salaire français (Contrat à durée déterminée pour l'année scolaire, renouvelable)
- La grille de rémunération tient compte des avancements d'échelon et ceux-ci sont pris en compte au cours des différents contrats.
- Demande de détachement possible (devant être faite avant le 31 mars 2019)
- Aides financières à l'installation

Prise en charge du visa pour le personnel et sa famille

- Prime d'installation : 2000 dollars (avant taxes) à l'arrivée
- Un aller-retour en France par an (uniquement pour l'employé)
- Une allocation logement mensuelle maximale de 1200 dollars
- Participation aux assurances santé (mutuelle + complémentaire) à hauteur de 2000 dollars par an (avant taxes, payée mensuellement)

PROFESSEUR DES ECOLES

Pour la rentrée scolaire 2020 / 2021, le LFIR recrute

- **1 Professeur des Écoles (Poste Susceptible d'être vacant)**

Postes soumis à entretien préalable, à pourvoir le 21/08/2020. Seront évaluées au cours de l'entretien et sur la base du dossier sélectionné, les compétences professionnelles définies dans le référentiel des compétences des métiers du professorat et de l'éducation (BO n°30 du 25 juillet 2013)

Les candidats devront être en mesure d'enseigner de la Petite Section de Maternelle au CM2 et feront preuve d'un certain nombre de compétences liées à la fonction :

- Le sens du service
- L'esprit d'initiative
- Une bonne adaptabilité et le souci du travail en équipe
- Un profil polyvalent. Des compétences en Arts, Sports ou Sciences seraient appréciées
- Une connaissance de l'anglais (niveau B1/B2 du CECRL) ainsi que des outils informatiques et numériques sera très appréciée.
- Dans le contexte particulier d'une école Internationale, toute expérience à l'étranger sera valorisante. Nous recherchons des personnels possédant une solide expérience en terme de conduite de projets (médias, théâtre, chant, arts...) et de compétences pédagogiques. Si plusieurs profils devaient correspondre au poste proposé, la priorité sera donnée aux titulaires d'un ou des diplômes ou certifications listés ci-dessous :

- Certification C2i2e
- Habilitation à enseigner l'anglais, diplôme ou certification validant le niveau de langue
- CAFIPEMF
- Diplôme de FLE